



## **Communiqué de l'intersyndicale premier degré :**

### **Toujours NON au choc des savoirs !**

En cette rentrée scolaire, le ministère de l'éducation nationale a décidé de passer en force sur sa réforme dite "choc des savoirs" rejetée massivement par les personnels et les parents d'élèves qui se sont mis en mouvement durant l'année scolaire dernière.

Une mesure-clé de la réforme "choc des savoirs" consiste en la mise en place de "groupes" en 5ème et 6ème dès la rentrée scolaire de cette année. L'actuelle ministre vient d'ailleurs de confirmer la suite de la mise en place du choc des savoirs par la généralisation des groupe également en 4ème et 3ème dès l'année scolaire prochaine, ainsi que d'autres mesures qui avaient généré un rejet massif des personnels et parents (brevet barrage, etc), poursuivant ainsi le déni démocratique et le mépris des usagers et des personnels du précédent gouvernement.

Or, ces "groupes" ont dès le début été pensés directement en lien avec les évaluations nationales déjà imposées en CP, CE1, 6ème, 4ème et 2nde, pour permettre de sélectionner les élèves en fonction d'un "niveau" mesuré d'une façon prétendument objective, sans aucune prise en compte de l'expertise des personnels, de sorte à séparer les élèves en fonction de leur "niveau scolaire" au sein des "groupes" mis en place au collège.

Dans sa sourde obstination, le ministère a donc choisi d'imposer en cette rentrée 2024 ces évaluations nationales standardisées à tous les niveaux en élémentaire, assumant la dépossession des enseignant-e-s de leur métier et la ségrégation scolaire interne aux établissements pour les élèves, en plus de celle qui existe déjà entre les établissements publics et privé (le privé ne subissant pas les mêmes pressions pour appliquer ces évaluations nationales et mettre en place les "groupes" au collège).

Face à cette situation, l'intersyndicale premier degré de l'éducation nationale a appelé en cette rentrée à boycotter ces évaluations nationales. Elle a affirmé qu'elle soutiendrait tous les collègues qui s'engageraient dans ce boycott et qu'elle les défendrait face aux éventuelles pressions de la hiérarchie.

Nos différents syndicats ont été informés par les remontées de terrain des personnels que des pressions ont été pratiquées sur des directeur-rices, ou sur des équipes qui refusaient de faire passer ces évaluations. Nous rappelons que ces pratiques orales n'ont aucune valeur. Nous rappelons aussi que les obligations de service, écrites elles, obligent uniquement les personnels à évaluer leurs élèves. En aucun cas, elles ne les obligent à utiliser les outils proposés dans le cadre des évaluations nationales.

Si vous, ou vos équipes, continuez de subir des pressions de la part de votre IEN, ne restez pas isolé. Contactez un syndicat pour lui en faire part et pour être défendu face à ces pratiques inacceptables.